

NOS COLOS ÉTÉ 2027



CAMPAGNE



MER

PLUS D'INFOS : WWW.CLUB-ALADIN.FR OU AU 05.65.99.37.75

Partir en colo est pour votre enfant une expérience particulière. C'est l'occasion pour lui de découvrir de nouveaux horizons, hors du cercle familial. C'est l'opportunité de connaître une nouvelle région, toujours belle, et souvent étonnante par ses paysages et son patrimoine ; de pratiquer de nouvelles activités loin du quotidien habituel.

Partir en colo, c'est aussi faire de nouvelles rencontres, des amis de passage ou pour la vie, apprendre à vivre en collectivité et être acteur de ses propres vacances en participant à la construction de son séjour.

Et enfin et surtout, partir en colo, c'est vivre chaque jour une nouvelle aventure collective, c'est s'émerveiller, rire, se construire et s'épanouir avec les autres.

Ainsi, toute l'équipe du CLUB ALADIN n'a qu'un objectif : permettre à votre enfant de vivre un excellent séjour, riche d'expériences et de rencontres, de rêves et d'éclats de rire. Pour cela, nous sommes particulièrement attentifs à ce que les fondamentaux de notre projet éducatif soient présents et appliqués en permanence sur nos séjours.

Par priorité, tout est mis en oeuvre pour que la sécurité physique, morale et affective des enfants soit garantie à tout instant. Cela passe pour nous par une réponse claire aux besoins de l'enfant, et par la cohérence, la responsabilité, mais aussi l'expérience et la formation des adultes qui l'accompagnent.

Les colos ont énormément changé : nous savons aujourd'hui que chaque enfant est particulier. Cela requiert de la part de nos équipes, une attention sans faille à son bien-être permanent.

Nous savons aussi que l'enfant est une personne à part entière. C'est la raison pour laquelle nous prenons en compte ses droits, ses attentes et ses choix dans le séjour auquel il participe (règles de vie, vie quotidienne, projets et activités). De son côté, et quel que soit son âge, il apprend la responsabilité vis-à-vis des autres et les devoirs inhérents à la vie collective.

Notre proposition de séjours thématiques, à dominante culturelle, artistique, environnementale, scientifique ou sportive, s'adressant aux enfants et aux jeunes de 4 à 17 ans, est le fruit d'une expérience longue de 30 ans.

Elle est également le résultat d'une réflexion menée avec tous les acteurs des séjours enfants : élus et responsables des comités d'entreprise et des collectivités partenaires, directeurs et animateurs intervenant sur nos séjours, ainsi que les permanents de notre association. Cette proposition de séjours de vacances pour vos enfants nous ressemble : elle est multiple, diverse, joyeuse, et surtout porteuse de valeurs et de sens.

Parce qu'avec Jean-Paul SARTRE, nous pensons « qu'exister c'est jouer », les vacances que nous proposons à vos enfants sont placées sous le signe du plaisir et du jeu comme moteur des apprentissages.

Ce jeu qui peut être aussi une occupation très sérieuse lorsqu'à travers lui, l'enfant développe sa dimension citoyenne, une culture environnementale ou une sensibilisation aux thématiques du développement durable dans laquelle il pourra trouver une éthique qui le guidera dans ses choix futurs.

Alors découvrez vite notre brochure et plongez avec eux dans l'univers du CLUB ALADIN !

L'Equipe d'ALTIA CLUB ALADIN



UN PROJET ÉDUCATIF PARTAGÉ

S'interdisant tout dogmatisme spirituel, politique ou religieux, mais soucieuses de cohérence partagée, les valeurs éducatives du CLUB ALADIN sont portées par nos équipes :

- **Une sécurité physique, morale et affective** de tous les instants qui constitue la base même de notre engagement vis-à-vis des responsables des Comités d'Entreprise et des parents. Cela passe pour nous par une réponse claire aux besoins de l'enfant, et par la cohérence, la responsabilité, mais aussi l'expérience et la formation des adultes qui l'accompagnent.
- **Des séjours à petits effectifs**, de 24 à 40 enfants maximum, avec un nombre important d'animateurs et un directeur pédagogique ou un directeur-adjoint par projet.
- **Chaque enfant étant une personne unique**, un suivi individuel et personnel de l'enfant est concrétisé par des réunions fréquentes de l'équipe sur cet aspect, où la question concerne toujours le bien-être de l'enfant dans toutes ses dimensions (communication avec sa famille, relation aux autres, épanouissement...).
- **Chaque enfant étant une personne à part entière**, nous prendrons en compte ses droits, ses attentes et ses choix dans le séjour auquel il participe (règles de vie, vie quotidienne, projets et activités). La notion de participation étant indissociable de la notion d'action, l'enfant ne doit pas être un acteur passif de ses vacances, mais participer en posant des choix, en émettant des idées, en faisant des propositions.
- **Les projets de séjours** mis en oeuvre par nos équipes pédagogiques sont construits autour d'un thème, d'une finalité concrète qui donne du sens à la découverte, aux apprentissages de l'enfant et du jeune. L'intérêt pour l'enfant naît de la diversité des approches qui seront proposées : culturelles, sportives, artistiques, scientifiques, ...
- **Les vacances des enfants doivent être proposées et vécues sous le signe du plaisir et du jeu**, moteur et vecteur de tous les apprentissages.
- **Le fonctionnement de nos séjours doit permettre à l'enfant de développer sa dimension citoyenne**, par la connaissance mais surtout la compréhension qui suscitera chez lui le respect des règles, par la prise de conscience de l'utilité sociale de ses propres capacités et compétences, et enfin par la place qu'il trouvera dans le groupe.
- **Des vacances qui seront prétexte à doter les enfants d'une culture environnementale et d'une sensibilisation aux thématiques du développement durable** dans laquelle ils pourront trouver une éthique qui les guidera dans leurs choix.
- **L'intégration d'enfants atteints de troubles de la santé, ou en situation de handicap**, parce qu'un centre de vacances est un lieu privilégié de rencontres, de découvertes, de vie collective propice à l'apprentissage de la responsabilité et de la solidarité. Le CLUB ALADIN est signataire de la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées.





ALTIA - Club Aladin - est une association loi 1901 à **but non lucratif**, engagée depuis plus de 30ans dans l'organisation de **séjours de vacances de qualité** pour les **enfants** et les **jeunes**.

Conformément à nos valeurs, nos tarifs sont calculés au plus **juste** : ils reflètent les coûts nécessaires à la **mise en œuvre des séjours** (hébergement, encadrement, activités, transport, etc.) et des **projets de l'association**.

Chaque séjour est ainsi pensé dans un esprit d'**accessibilité** et de **transparence**.

SUD-AVEYRON.....

Séjours	Âge	Tarifs 7 jours	Tarifs 10 jours	Tarifs 20 jours	Page
Pérette et l'Apprenti Fermier	4/8ans	608 €	827 €	1 602 €	
Poney à la Ferme	6/12ans	710 €	913 €	1 788 €	
Galop en Pleine Nature	6/12ans	748 €	-	-	
Chevauchée en Terre du Milieu	6/12ans	706 €	933 €	-	
Aventure Indienne	6/12ans	710 €	977 €	-	
Les Aventuriers de l'Eco-Village	6/12ans	594 €	785 €	1 560 €	
100% Sports Nature	8/12ans	733 €	980 €	-	
Sur la Terre des Dinosaures	8/13ans	634 €	838 €	1 679 €	
La Cité des Cabanes	8/13ans	594 €	801 €	1 578 €	

La Cité des Templiers	6/12ans	-	990 €	-	
-----------------------	---------	---	-------	---	--

Millau, Terres d'Aventures	13/17ans	-	990 €	-	
----------------------------	----------	---	-------	---	--

.....LEUCATE

Urashima le Petit Pêcheur	4/8ans	650 €	861 €	1 659 €	
Au Cœur de la Réserve Africaine de Sigean	6/12ans	729 €	969 €	-	
À la Recherche de Némó	7/12ans	728 €	935 €	1 845 €	
La Compagnie Circus prend le large	8/12ans	-	969 €	-	
Rêves de Mer	8/13ans	668 €	874 €	1 741 €	
Les aventuriers de l'île perdue	8/13ans	668 €	874 €	1 741 €	
Eco-Héros de la vie marine	8/13ans	-	969 €	-	
Cap sur la Méditerranée	12/15ans	-	986 €	-	
Wake Riders de Leucate	13/17ans	723 €	920 €	1 814 €	

TRANSPORT AU DÉPART DE PARIS ET PROVINCE

Votre enfant peut rejoindre son lieu de séjour de différentes façons :

- **Vous pouvez l'amener directement sur le centre de vacances.** Si c'est ce cas de figure qui est choisi, nous vous communiquerons des créneaux horaires pour l'amener ou venir le chercher.
- **Vous pouvez choisir le voyage aller, le retour ou l'aller-retour depuis les villes en France présente dans le tableau ci-dessous.**

Le transport se fait en train, suivi de bus de la gare d'arrivée jusqu'au centre de vacances.

L'accompagnement est assuré par nos équipes d'animation sur tout le temps du trajet.

Le coût du transport comprend : le billet de train (TGV, TER ou Intercités) aller et retour de votre enfant, l'accompagnement par nos équipes d'animation conformément aux normes fixées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le car assurant le transfert des enfants de la gare d'arrivée jusqu'au centre.

SUD-AVEYRON

Train Montpellier + CAR

LEUCATE

Train Narbonne/
Leucate La Franqui + CAR

Bordeaux	206 €	175 €
Grenoble	221 €	247 €
Lille	309 €	340 €
Lorraine TGV	309 €	273 €
Lyon	175 €	201 €
Marseille	139 €	165 €
Montpellier	67 €	77 €
Nantes	309 €	340 €
Paris	227 €	252 €
Reims	309 €	340 €
Rennes	309 €	340 €
Toulouse	139 €	124 €
Valence	134 €	160 €



LÉGENDE

○ Ville de départ

— Trajet de convoyage

● Point de regroupement

--- Vers les centres Sud Aveyron

--- Vers le centre de Leucate



POURQUOI CHOISIR LE CLUB ALADIN ?



Agrément, hygiène et sécurité des centres

Tous nos centres sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et ont reçu un avis favorable récent de la Commission Départementale de Sécurité.

Nous les avons choisis pour leur confort et leur qualité d'accueil, pour leur bonne adaptation aux thèmes des séjours ainsi que pour la richesse de leur environnement naturel et humain.

Des repas équilibrés, un rythme de vie adapté

Les repas sont équilibrés, copieux, variés et nous attachons une importance particulière au petit-déjeuner. Les régimes particuliers et les allergies alimentaires sont respectés. Les animateurs sont à table avec les enfants, s'assurent à ce qu'ils goûtent de tout, ils veillent à la régulation et à l'alimentation de chacun. Le repas est un moment privilégié de discussions et de rencontres, où l'on prend le temps de se parler, de se connaître. Pique-niques, grillades, repas spéciaux sont assurés suivant le programme d'activités. L'organisation en petits groupes favorise la convivialité mais aussi l'attention portée à chaque enfant par les animateurs référents.

Les moments de vie quotidienne sont des temps forts d'écoute et d'échange. Le rythme de vie, pensé avant le séjour est mis en place et organisé en fonction de l'âge des enfants puis est régulièrement adapté tout au long du séjour.

L'assistant.e sanitaire examine les fiches sanitaires de liaison dès l'arrivée des enfants sur le centre et veille à la bonne santé des enfants avec l'aide du médecin. Il/Elle contrôle en liaison avec les animateurs le suivi et l'hygiène des enfants (suivi dentaire, repas et régimes, soins et hygiène du corps, changement de linge). Le linge est lavé une ou deux fois par semaine suivant la durée du séjour. Les draps sont changés chaque fois que nécessaire.

Les règles de vie sont expliquées et ajustées avec le groupe pour être respectées.



Compétences et contrôle de l'encadrement

Avec un animateur pour 6 enfants pour les 4-6 ans et un animateur pour 8 enfants entre 8 et 17 ans, ALTIA CLUB ALADIN assure un taux d'encadrement nettement supérieur à la réglementation en vigueur. Diplômés du BAFD pour les directeurs et du BAFA pour les animateurs (ou stagiaires BAFA) nos animateurs sont obligatoirement majeurs.

Le recrutement de nos équipes pédagogiques est exigeant, et systématiquement précédé d'entretiens d'embauche. Nous consultons continuellement la liste des personnes frappées d'interdiction d'activité auprès des mineurs fournie par notre Ministère de tutelle.

Nos équipes ont le souci constant de la sécurité morale et physique des enfants, l'exemplarité de l'encadrement étant la base du projet pédagogique du séjour. Sous la responsabilité du directeur et de l'assistante sanitaire du séjour, votre enfant est suivi durant toute la durée de son séjour, par un animateur référent.

Transparence et efficacité de la communication

Avant le séjour

Un responsable de l'association propose systématiquement une visioconférence afin de présenter les séjours aux familles. Chaque famille reçoit avant le départ une lettre de présentation du projet rédigée par le directeur du séjour. Nous avons voulu les fiches de présentation de nos séjours complètes et précises (fréquence des activités) pour que le choix des enfants et de leurs parents s'effectue dans les meilleures conditions. Nous les encourageons à nous contacter par téléphone pour toute interrogation.

Pendant le séjour

Le téléphone : Les parents peuvent téléphoner au centre pour communiquer avec le directeur, l'animateur ou directement avec leur enfant. Le numéro de téléphone sera communiqué via le blog du séjour. Nous recommandons cependant aux parents de ne pas abuser de cette possibilité qui peut perturber le bon fonctionnement du centre, ou même de leur enfant, surtout pour les plus jeunes. Le directeur s'attachera quant à lui, à faire appeler régulièrement les enfants depuis le téléphone portable mis à sa disposition par l'association. Les téléphones portables sont fortement déconseillés pour les enfants de moins de 12 ans. Dans tous les cas, leur utilisation sera limitée à des temps spécifiques de la journée.

Une permanence d'appel 24h/24h en cas d'urgence est assurée sur le numéro du siège de l'association, pendant les séjours et en dehors des heures et jours ouvrables. Il permet aux familles de joindre un responsable en cas de nécessité. De notre côté nous joignons les parents au moindre problème concernant la santé de l'enfant (visite chez le médecin, hospitalisation).

Des blogs sont mis à jour à fréquence régulière. Dotés d'un code d'accès, les parents peuvent les consulter afin de lire des nouvelles et voir des photos de leur enfant et du séjour.

Après le séjour

Une « enquête de satisfaction » est systématiquement demandée aux enfants après le séjour. La synthèse de ces données nous permet d'améliorer constamment le niveau de nos prestations. Une rencontre autour d'un bilan spécifique est proposée aux collectivités (CE, Mairies, organismes...) à l'automne.

Sécurité des transports

Les départs et les retours sont des moments privilégiés de rencontre avec les familles. Les animateurs sont présents au lieu de rendez-vous bien avant l'heure fixée aux familles. Ils sont avenants et disponibles. Nous privilégions la sécurité et le confort des enfants dans le mode de transport retenu (Train + car liaison gare-centre). Les accompagnateurs restent actifs et vigilants durant tout le voyage et sont attentifs au bien-être des enfants. Une permanence téléphonique sera systématiquement prévue au moment des départs et des retours pour guider et conseiller les parents.



Des séjours maîtrisés et sans intermédiaires

CLUB ALADIN est une marque de l'association à but non lucratif ALTIA qui défend une qualité au juste prix : le prix de revient. Notre compétence reconnue par de nombreux Comités d'Entreprise, Ministères et de nombreuses communes, nous permet d'assurer une maîtrise complète de nos séjours. CLUB ALADIN s'interdit de « revendre » des séjours organisés par d'autres, ce qui nous permet de vous proposer des séjours maîtrisés, adaptés, encadrés et dont les prix tiennent compte de la réalité.

Des « visites de centres » organisées par l'équipe de direction de l'association ont systématiquement lieu pendant le séjour, et sont organisées en plus des inspections mises en place par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ces contrôles nous permettent de vérifier la qualité de nos séjours et des équipes pédagogiques.

Suivi prévention des risques et assurances

Assurer chaque année l'accueil de milliers d'enfants en centres de vacances et n'avoir en 30 ans, jamais rencontré d'accidents graves n'est pas dû au hasard. Au-delà des inspections des autorités de tutelle, la responsabilité et la vigilance de nos équipes sont les premières garanties de sécurité pour les enfants.

CLUB ALADIN bénéficie avec la MAIF, d'une excellente assurance, qui garantit les participants contre les conséquences premières de la responsabilité civile et des accidents corporels, ainsi que tout rapatriement sanitaire d'urgence.



Hébergements rénovés en 2025

avec le soutien de :

L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT

Cofinancé par
l'Union européenne



CENTRE "LE HAMEAU DE MOULÈS"

Aux pieds du Causse du Larzac, dans le **Sud-Aveyron**, le Hameau de Moulès se situe à 1h de Montpellier et à 45 km de Millau. Ce centre de vacances hors du commun est un ancien hameau du XIXe siècle entièrement rénové. Blotti autour de la vieille place ceinturée de pierre, ce village d'un autre temps, grâce aux enfants, se trouve désormais projeté dans l'avenir.

Hébergement "en dur"

- Capacité d'accueil de 120 lits (Agrément PMI (Protection maternelle Infantile) pour 25 enfants de moins de 6 ans.
- Accueil possible d'enfants à mobilité réduite.
- Des gîtes de 3 à 8 lits placés chacun sous la surveillance d'un(e) animateur(trice), équipés de sanitaires complets : lavabo, douches et WC
- 5 salles d'activités dont une salle maternelle équipée, décorées en fonction du thème
- 1 infirmerie
- 1 bibliothèque-ludothèque

Hébergement "bungalow-toile"

- 12 bungalows-toile de 5 à 6 lits sur dalle en béton, lits, literie, étagères de rangement
- 2 salles d'activités en dur
- 1 grand sanitaire neuf (1 bureau/infirmerie, douches, WC, lavabos)



Equipements

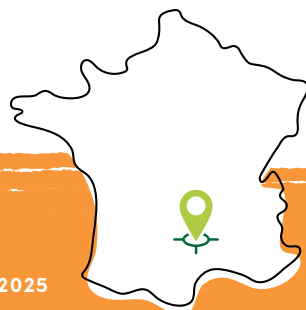
- Grand terrain de 8 hectares de prairie et de bois
 - Piscine clôturée et surveillée
 - 1 musée de paléontologie
 - Ferme pédagogique (cochon, âne, chèvre et bouc, lapins, poules, canards, pintades..)
 - Jardin botanique : herbes aromatiques et légumes bio
 - Ateliers métiers d'autrefois : le tisserand, le potier, le four à pain et la boulangerie, la grange
 - Centre équestre à 100m du centre (box, manège, carrière, sellerie...)
- La Cité des Cabanes : cabanes-paille, cabane torchis, grande plate-forme dans les arbres...

Restauration

- Salle à manger de 150 couverts,
- 2 terrasses-repas de 90 et 70 couverts
- Service à table assuré par notre équipe
- Tables de 4 à 6 enfants 1 animateur par table
- Cuisine familiale soignée, fabriquée sur place
- Prise en compte des allergies alimentaires et des régimes particuliers (végétariens)

A proximité

- Viaduc de Millau (45 km)
- Gorges du Tarn (40 km)
- Caves de Roquefort (18 km)
- Sites Templiers et Hospitaliers du Larzac (~ de 20 à 30 km)



TRANSPORT : TGV (Gare de Montpellier) + CAR

Agrément DDJS : 121550001

Avis favorable de la Commission de Sécurité : Avril 2025

Centre de vacances
"Le Hameau de Moulès"
12540 FONDAMENTE



PERETTE ET L'APPRENTI FERMIER

04-08 ANS

« LE LAPIN QUI VOULAIT DEVENIR ROI » OU « PÉRETTE ET LE POT AU LAIT », LES FABLES DE LA FONTAINE OU DES CONTES ANIMALIERS VONT ÊTRE LES FILS CONDUCTEURS DU SÉJOUR. EN VIVANT LA VIE DE LA FERME DANS CE HAMEAU EXTRAORDINAIRE, LES ENFANTS VONT METTRE EN SCÈNE CES HISTOIRES PAR LE JEU THÉÂTRAL DES MARIONNETTES OU LA REPRÉSENTATION DE SAYNÈTES.



HAMEAU DE MOULÈS



Ateliers liés à la vie de la ferme (au choix des enfants)

- Soins aux animaux : poules, lapins, ânes, cochons, brebis et chèvres,
- Jardinage : semer, désherber, sarcler, arroser, récolter les laitues, radis, courgettes et fraises,
- Atelier poterie : découvrir le travail de l'argile, réaliser les animaux de la ferme en terre,
- Atelier laine : de la laine brute au filage, puis réalisation d'un tissage collectif,
- Atelier pain : dans le four à bois du village, fabriquer et cuire le pain comme autrefois.



Atelier théâtre / marionnettes

- Fabrication de marionnettes (bois, chiffons, bandes plâtrées),
- Peinture, dessin des décors, du castelet,
- Construction d'un conte avec les enfants et saynètes, mimes autour des animaux.



Activités sportives et de découvertes

- Poney : Mise en selle en carrière et promenade sur les chemins forestiers autour du centre (1 séance de 2h sur 7 et 10 jours, 4h sur 20 jours),
- Petites balades sur les chemins forestiers autour du hameau (découverte de la rivière et de la forêt),
- Jeux de motricité et jeux sportifs



Autres activités

- Visites : Caves de Roquefort ou visite de la Cité Templière de la Couvertoirade, (1 visite sur 7 et 10 jours, 2 sur 20 jours),
- Veillées, grillades, boum,
- Baignade à la piscine du centre,
- Grands jeux dans le grand parc du centre.

Observations : Les groupes des plus jeunes et des plus grands sont bien distincts. Nous serons très attentifs à ce que le rythme des plus petits soient respecté (sieste, lever, coucher),

- Séjour en petit groupe de 12 à 24 enfants,
- Encadrement renforcé.



TARIFS 2027

7 jours 608€

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 827€

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

20 jours 1 602€

- Du 06 au 25/07
- Du 01 au 20/08

PONEY A LA FERME

06-12 ANS

CE SEJOUR PROPOSE AUX ENFANTS DE PRATIQUER L'ÉQUITATION TOUT EN DÉCOUVRANT LES BASES DE L'ÉLEVAGE DE PONEYS. UN CONCOURS D'ÉLEVAGE ET UNE GRANDE FÊTE DU PONEY VIENT RÉCOMPENSER L'APPRENTISSAGE DES ENFANTS !



HAMEAU DE MOULÈS



Les « Apprentis-éleveurs »

- Nettoient les écuries, vérifient les abreuvoirs et apportent le foin aux poneys,
- Apprendre les gestes simples qu'effectue un éleveur : comment manipuler, attacher le poney, poser une selle et un harnachement, ou encore mener un poney à la longe,
- Apprendre les connaissances de base en hippologie : alimentation et toilettage d'un poney de concours.

Atelier de pratique équestre : (4 séances sur 7 et 10 jours, 8 séances sur 20 jours)

- Les Poney-Games : les enfants progresseront par équipe et au travers de jeux, d'épreuves et de parcours d'obstacles (contrôle de la vitesse, des allures, de la direction, de l'équilibre),
- Randonnées à Poney : suivant l'âge et le niveau des enfants, des promenades à poney sur les chemins forestiers au départ du centre seront proposées, afin d'affiner les techniques d'équitation.

Le concours d'élevage et la fête du Poney

En fin de séjour, les enfants prépareront leur poney pour le **concours d'élevage**. Devant un vrai jury (monitrice d'équitation, équipe pédagogique), chaque enfant présentera son poney sur la carrière, lui faisant exécuter des figures précises (le triangle, le trot...).

Un diplôme d'éleveur sera alors remis à tous les enfants, avec des mentions spéciales. A l'occasion de cette journée, les enfants exposeront également leurs réalisations.



Ateliers d'arts plastique en lien avec le thème

- Dessin au fusain : initiation aux techniques du fusain et constitution d'un « livre d'artiste »,
- Atelier de modelage : à partir d'une boule d'argile, sculpter et modeler la terre et voir apparaître une tête de cheval,
- Atelier enluminure : création d'une lettrine Poney au crayon et remplissage à la gouache.



Autres activités

- Veillées, grillades, boum.
- Baignade à la piscine du centre,
- Grands jeux dans le grand parc du centre.

Observations : Les séances d'équitation sont encadrées par un moniteur brevet d'état.

- Ambiance familiale où le bien-être des poneys est une priorité,
- Un apprentissage personnalisé et positif,
- Participation au quotidien à la vie du club, à l'entretien et aux soins des poneys,
- Effectif de 12 à 30 enfants,
- Encadrement renforcé (1 animateur pour 8 enfants).



TARIFS 2027

7 jours 710 €

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 913 €

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

20 jours 1 788 €

- Du 06 au 25/07
- Du 01 au 20/08



GALOP EN PLEINE NATURE

06-12 ANS

DERNIER JOUR DE COLO... NOUS PARTONS DEMAIN... MAIS AUJOURD'HUI C'EST LE GRAND JOUR AU CENTRE ÉQUESTRE "L'ECURIE QUALINA" : NOUS ALLONS PASSER NOTRE GALOP ! CÉLINE NOTRE MONITRICE D'ÉQUITATION, CALME ET SOURIANTE, NOUS RASSURE CAR NOUS AVONS BIEN PROGRESSÉ PENDANT LE SÉJOUR ET NOUS SOMMES PRÊTS ET PRÊTES À OBTENIR NOTRE DIPLÔME !



**HAMEAU DE MOULÈS
EN BUNGLOW-TOILE
OU EN DUR**

- Activités équestres : (8 séances de 2h sur 10 jours, 5 séances sur 7 jours)**
Chaque jour un programme 100 % cheval
 Les enfants acquièrent les gestes du cavalier soigneur, entretiennent les paddocks et effectuent les soins quotidiens aux poneys (pansage, bouchonnage...),
 - **2 h de pratique équestre** : avec l'enseignante d'équitation. Reprises ludiques en carrière ou en manège, les enfants sont répartis par groupe de niveau et gardent la même monture pour tout le séjour,
 - **1 h de théorie** : (éthologie, hypologie) : avec animateur Galop 4, les enfants découvrent les bases de l'hypologie et de l'éthologie (comportement du poney) : Ils apprennent les codes de communication avec le poney, lors du pansage, à pied, en le guidant à la longe,
 - **1 h de soin et entretien des chevaux/Poneys** : avec animateur Galop 4.

- Observations** : Les séances d'équitation sont encadrées par un moniteur brevet d'état,
 - Ambiance familiale où le bien-être des poney est une priorité,
 - Un apprentissage personnalisé et positif,
 - Participation au quotidien à la vie du club, à l'entretien et aux soins des poneys,
 - **Effectif de 24 enfants,**
 - **1 animateur pour 8 enfants.**

Passage des Galops : l'examen pratique et théorique aura lieu la veille du départ.

- **Galop 1 ou 2.** Les enfants seront répartis en fonction de leur niveau équestre. L'enfant cavalier devra être titulaire d'une licence FFE. Si ce n'est pas le cas, nous souscrivons une licence pour la validation du Galop (supplément au prix du séjour).

- Ateliers d'arts plastique en lien avec le thème (au choix des enfants)**
 - **Dessin au fusain** : initiation aux techniques du fusain et constitution d'un « livre d'artiste »,
 - **Atelier de modelage** : à partir d'une boule d'argile, sculpter et modeler la terre et voir apparaître une tête de cheval.

- Autres activités en lien avec le thème**
 - **Veillées, grillades, boum,**
 - **Baignade à la piscine du centre,**
 - **Grands jeux dans le grand parc du centre.**



TARIFS 2027

7 jours 748 €

- Du 26/07 au 01/08
- Du 20 au 26/08



CHEVAUCHEE EN TERRE DU MILIEU

06-12 ANS

CÉLINE, NOTRE MONITRICE D'ÉQUITATION, PASSIONNÉE PAR L'UNIVERS ET LES PERSONNAGES DU ROMANCIERS JRR TOLKIEN, T'INVITE A PRATIQUER L'ÉQUITATION ET PARTIR À LA DÉCOUVERTE DE LA TERRE DU MILIEU. LE COMTÉ OU VIVENT LES HOBBITS, LE GONDOR, REFUGE DES HOMMES ET LE ROHAN, MERVEILLEUX PAYS DES ELFES. UNE HISTOIRE ET UN SCÉNARIO CONSTRUIT AVEC LES ENFANTS QUI DÉBOUCHERA SUR LA DESTRUCTION DE L'ANNEAU DE POUVOIR, RENDANT AINSI LA LIBERTÉ À TOUS LES PEUPLES DE LA TERRE DU MILIEU !



HAMEAU DE MOULÈS



Activités équestres : (3 séances de 2h sur 7 jours, 4 séances sur 10 jours)
Situé dans les bois à quelques pas du centre l'écurie Qualina a nombreux atouts.

- **Tir à l'arc** à cheval : dans la peau d'un Elfe, tu vas acquérir la précision du geste et la grâce des mouvements (Arc Soft Archery),
- **Cavalerie** : comme le peuple du Rohan tu vas apprendre à manier l'épée (en bois!). Sur ta monture, tu effectueras un parcours de maniabilité pour tester ta vaillance,
- **Randonnée équestre** en Terre du Milieu : pars à la découverte de la vallée de la Sorgues, sauvage et préservée et laisse courir ton imagination.. tu verras bientôt les elfes cachés derrière les arbres et les nains au creux des rochers.



Ateliers Terre du Milieu (5 ateliers sur 10 jours)

- **Fabrication d'une épée en bois** : assemblée et décorée selon le peuple choisi par les enfants,
- **Construction de cabanes** : cabane de Hobbit, d'Elfes, de Nains ou d'Homme, ce sera à toi de choisir,
- **Calligraphie Elfique** : écris ton nom en calligraphie Elfique !
- **Jardinage** : tel un Hobbit, participe à l'entretien du jardin et du potager: sème, repique, bêche et sarcle !
- **Atelier modelage** : sculpter et modeler l'argile pour voir apparaître le personnage de ton choix.



Autres activités en lien avec le thème

- **Veillées**, grillades, boum,
- **Baignade** à la piscine du centre,
- **Grands jeux sportifs**,

Observations : Les séances d'équitation sont encadrées par un moniteur brevet d'état.
- Effectif de 24 enfants,
- 1 animateur pour 8 jeunes.



TARIFS 2027

7 jours 706€

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 933€

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08



AVENTURE INDIENNE



06-12 ANS

A LEUR ARRIVÉE SUR LE CENTRE, LES ENFANTS SERONT PLONGÉS DANS L'AVENTURE D'UNE TRIBU INDIENNE EN EXPLORANT UN NOUVEAU TERRITOIRE.



HAMEAU DE MOULÈS



Activités Équestres : (4 séances de 2h sur 10 jours, 3 sur 7 jours)

- Soins au poney : le panser, lui poser un harnachement, le mener à la longe..,
- Pratique de l'équitation : parcours, contrôle de la vitesse et des allures, de la direction, de l'équilibre..,
- Randonnée à poney : découvrir la randonnée nature sur les chemins forestiers à dos de poney.



Activités "Aventures Indiennes"

- Aménagement d'un tipis : fabrication du mobilier, peinture de pictogramme indien et décors,
- Fabrication du totem de la tribu,
- Artisanat indien : fabrication d'objets en cuir (bourses, attrapes rêves..), confection de plumes, de déguisement, de tissage de perles et d'instrument de musique,
- Tir à l'arc (Arc Soft Archery) : pour exercer ta concentration, ton équilibre et ton adresse !



Ateliers "Nature" proposés au choix du groupe

- Prendre soins des animaux de la ferme : nourrir, nettoyer les enclos, brosser les lapins, compter et s'assurer que tous les animaux vont bien est indispensable pour la ferme pédagogique du Hameau de Moulès,
- Ateliers "écosystème de la forêt" : observer et comprendre le rôle de chaque espèce (capture d'insectes, relevé de traces et observation de la décomposition organique),
- Atelier "écosystème de la rivière" : découverte et inventaire de la faune et la flore de la rivière, équipés de boîtes loupe et de fiches d'identification.



Autres activités en lien avec le thème

- Veillées, grillades, boum,
- Baignade à la piscine du centre,
- Bivouac (si la météo le permet)
- Grands jeux, et sports collectifs dans le parc du centre.

Observations : Les séances d'équitation sont encadrées par un moniteur brevet d'état.

- Effectif de 24 enfants,
- 1 animateur pour 8 jeunes.



TARIFS 2027

7 jours 710€

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 977 €

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

LES AVENTURIERS DE L'ECO-VILLAGE

06-12 ANS

AU TRAVERS D'ATELIERS, DE BRICOLAGE, DE DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT, DE JARDINAGE ET DE CUISINE, LES ENFANTS VONT SE FAMILIARISER AVEC LES NOTIONS DE BIODIVERSITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



HAMEAU DE MOULÈS

Atelier Environnement, développement durable et énergies renouvelables (7 ateliers sur 10 jours, 5 sur 7 jours)

- **Fabrication d'un four solaire** : utiliser l'énergie solaire pour faire cuire ses aliments, c'est l'objectif que nous nous fixons. Fabrication individuelle d'un petit four solaire puis place à l'expérimentation !
- **Fabrication de papier recyclé** : les enfants vont fabriquer du vrai papier à partir de la poubelle de tri et de son papier usagé,
- **Jardinage** : Semer, repiquer, bêcher, sarcler les choux, laitues, tomates, radis, carottes, poireaux ...
- **Confectionner son pain ou ses pizzas** : dans le four à pain du village, c'est ensemble que nous apprendrons à confectionner notre pâte à pain ou à pizza et à la cuire, pour ensuite se régaler !
- **Prendre soins des animaux de la ferme** : nourrir, nettoyer les enclos, brosser les lapins, compter et s'assurer que tous les animaux vont bien est indispensable pour la ferme pédagogique du Hameau de Moulès,
- **Ateliers "écosystème de la forêt"** : observer et comprendre le rôle de chaque espèce (capture d'insectes, relevé de traces et observation de la décomposition organique),
- **Atelier "écosystème de la rivière"** : découverte et inventaire de la faune et la flore de la rivière, équipés de boîtes loupe et de fiches d'identification.

Activités sportives

- **Grimpe à l'arbre** : activité unique et sensorielle qui permet de découvrir l'arbre et son environnement en l'explorant des racines à la cime en toute sécurité. C'est une activité éphémère et itinérante afin de limiter au maximum notre impact.
- **Rando VTT** : Accompagnés par Jordan, moniteur brevet d'état VTT, les jeunes découvrent les sentiers du Larzac et des Grands Causses. (VTT sur 7 jours, VTT ou Grimpe à l'arbre sur 10 jours, VTT et Grimpe à l'arbre sur 20 jours).

Autres activités en lien avec le thème

- **Veillées**, grillades, boum,
- **Baignade à la piscine** du centre,
- **Grands jeux** dans le grand parc du centre, et sports collectifs,
- **Bivouac** (si la météo le permet).
- **Visite** : Caves de Roquefort ou visite de la Cité Templière de la Couvertoirade, (1 visite sur 7 et 10 jours, 2 sur 20 jours).

Observations : Toutes les activités physiques de pleine nature sont encadrées par des moniteurs diplômés.

- Effectif de 24 enfants
- 1 animateur pour 8 jeunes.



TARIFS 2027

7 jours 594 €

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 785€

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

20 jours 1 560 €

- Du 06 au 25/07
- Du 01 au 20/08

100% SPORTS NATURE

08-12 ANS

DANS LA RÉGION DE MILLAU ET DES GORGES DU TARN, NOUS T'INVITONS À PRATIQUER UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE TOUT EN DÉCOUVRANT DES PAYSAGES À COUPER LE SOUFFLE ! SUR LES CHEMINS DU CAUSSE LORS D'UN PARCOURS D'ORIENTATION, DANS LES ROCHERS DOLOMITIQUES QUE TU GRIMPERAS EN ACCRO'ROC OU ENCORE À L'OCCASION D'UNE EXPLORATION SOUTERRAINE : SENSATIONS ET SOUVENIRS GARANTIS !



HAMEAU DE MOULÈS
BUNGALOW-TOILE



Activités sportives : (5 séances sur 10 jours, 4 séances sur 7 jours)

- **Grimpe à l'arbre** : activité unique et sensorielle qui permet de découvrir l'arbre et son environnement en l'explorant des racines à la cime en toute sécurité. C'est une activité éphémère et itinérante afin de limiter au maximum notre impact. Activité encadrée par des moniteurs détenteurs des qualifications nécessaires et de cartes professionnelles,
- **Parcours Accro'roc des Infruts** : à la découverte de nouvelles sensations (tyroliennes, pont de singe, pont "Népalais", via ferrata...)
- **Découverte du milieu souterrain** : équipé de casques et de lampes acétylène, tu exploreras la Grotte de la Quille au dessus du village de Roquefort,
- **Parcours d'orientation** : apprendre à se diriger avec une carte, exercer sa mémoire et sa réflexion. Les jeunes partiront en équipe vers des waypoints, à la recherche d'indices cachés..
- **Rando VTT** : accompagné par Jordan, notre moniteur brevet d'état VTT, tu découvriras les sentiers du Larzac et des Grands Causses.



Autres activités proposées au choix du groupe

- **Atelier « l'écosystème de la forêt »** : Observer et comprendre le rôle de chaque espèce (capture d'insectes, relevé de traces et observation de la décomposition organique),
- **Atelier « l'écosystème de la rivière »** : Découverte et inventaire de la faune et flore équipés de boîtes-loupe, de fiches d'identification,
- **Fabrication de papier recyclé**,
- **Land-art**,
- **Fabrication d'un four solaire**,
- **Veillées**, grillades, boum,
- **Baignade à la piscine du centre ou à la rivière** (3 fois sur 10 jours),
- **Grands jeux** dans la prairie,

Observations : Toutes les activités sportives de pleine nature sont encadrées par des moniteurs diplômées.

- Effectif de 24 à 32 jeunes,
- 1 animateur pour 8 enfants.



TARIFS 2027

7 jours 733 €

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 980 €

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08



SUR LA TERRE DES DINOSAURES

08-13 ANS

DANS LES MARNES DE TOURNADOUS OU DANS LE CIRQUE DE TOURNEMIRE, LES TERRAINS DU JURASSIQUE RECÈLÈNT UNE QUANTITÉ IMPRESSIONNANTE ET UNE GRANDE VARIÉTÉ DE FOSSILES DE TOUTES SORTES. A PROXIMITÉ DU CENTRE, UNE GROTTÉ CONSERVE JALOUSEMENT LES EMPREINTES DES CRÉATURES LES PLUS FABULEUSES ET LES PLUS COMPLEXES QUE LA TERRE AIT PORTÉES : LES DINOSAURES..



HAMEAU DE MOULÈS
BUNGALOW-TOILE
(OU CENTRE ÉQUIVALENT
SUD-AVEYRON)



Activités et ateliers de paléontologie - (3 demies-journées sur 7 jours, 5 demies-journées sur 10 jours, 10 demies-journées sur 20 jours)

- **Recherche et identification de fossiles** : les Marnes du Tournadous, citées dans de nombreuses revues scientifiques pour leur richesse en ammonites, ont encouragé et révélé des passions et des vocations pour les métiers de paléontologue, naturaliste et chercheur de trésors ! Les enfants pourront s'initier aux techniques de fouilles et de dégagement des fossiles : ammonites, bélemnites et gastéropodes du jurassique, en les replaçant dans leurs familles respectives.
- **Sortie découverte des empreintes de dinosaures** : au bord de la rivière ou dans la grotte : Identification, relevés, quadras, moulages,
- **Fabrication de la «planche d'identification des fossiles»** : après identification, noms et périodes, en les classant par familles respectives.



Activités sportives

- **Parcours Accro-roc aux Rochers-Ecole des Infruits** : ponts de singe, poutres, filets, cordes, passerelles, tyrolienne.. (encadré par un moniteur diplômé)
- **Découverte du milieu souterrain** : équipé de casques et de lampes acétylène, tu exploreras la Grotte de la Quille au dessus du village de Roquefort, (1 Parcours Accro-roc sur 7 jours, 1 Parcours Accro-roc ou 1 Spéléologie sur 10 jours, Parcours Accro-roc et Spéléologie sur 20 jours).



Ateliers Manuels autour des dinosaures (au choix des enfants)

- Reconstitution d'une **maquette de squelette de dinosaure** à l'échelle et en relief,
- Conception d'une **exposition sur le thème des dinosaures** présentée en fin de séjour,
- **Ateliers «d'art plastique»** sur le thème : fresque, modelage, sculpture.



Autres activités en lien avec le thème

- **Grands jeux**, grillades, anniversaire, veillées.
- **Baignade à la piscine** du centre ou à la rivière

Observations : l'activité paléontologie sur le site de fouille est animée par un intervenant spécialisé. Les activités sportives sont encadrées par des moniteurs diplômés.

- **Effectif de 24 à 32 jeunes**



TARIFS 2027

7 jours 634 €

10 jours 838 €

20 jours 1 679 €

- Du 26/07 au 01/08
- Du 20 au 26/08

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

- Du 06 au 25/07
- Du 01 au 20/08

LA CITE DES CABANES

08-13 ANS

PAR ÉQUIPES DE 2, 3 OU 4, LES ENFANTS VONT DANS UN PREMIER TEMPS, RECEVOIR POUR MISSION DE CONSTRUIRE LEUR CABANE CONSTRUITES SÉPARÉMENT MAIS RELIÉES ENTRE ELLES ET INSÉPARABLES, ENSEMBLE ELLES FORMERONT «LA CITÉ DES CABANES».



Construction et aménagement des cabanes :

(12 séances de construction sur 20 jours, 6 sur 10 et 7 jours)

- **Construction des cabanes** : Cabanes perchées, cabanes traditionnelles ou cabanes-terriers les enfants construiront leurs cabanes par équipe, avec des matériaux naturels et en s'appuyant sur les particularités du site (arbres, rochers, pentes du terrain). Des passerelles, des ponts de singe ou népalais, pourront relier les cabanes entre elles. « Coin-nuit », « terrasse repas », « bibliothèque » ou « affût », chaque cabane pourra répondre à un besoin spécifique,
- **Aménagement intérieur des cabanes** : Installation d'une citerne de récupération des eaux de pluie, de hamacs ou de lits d'été, des balançoires... Lorsque les cabanes seront suffisamment « confortables », les enfants pourront y bivouaquer (si la météo le permet) !



Ateliers proposés en fonction du projet de l'équipe d'animation et du choix des enfants :

- **Atelier « l'écosystème de la forêt »** : observer et comprendre le rôle de chaque espèce (capture d'insectes, relevé de traces et observation de la décomposition organique),
- **Atelier « l'écosystème de la rivière »** : découverte et inventaire de la faune et flore équipés de boîtes-loupe, de fiches d'identification. Reconstitution de ce biotope dans un aquarium.
- **Projet collectif** : participation à l'entretien d'un sentier de grande randonnée, création d'une mare.. (creusement, acheminement de l'eau, implantations végétales).
- **Atelier land art** : création d'œuvres à partir d'éléments naturels.



Activités sportives

- **Parcours Accro'roc des Infruits** : à la découverte de nouvelles sensations (tyroliennes, pont de singe, pont "Népalais", via ferrata...)
- **Rando VTT** : Accompagnés par Jordan, moniteur brevet d'état VTT, les jeunes découvrent les sentiers du Larzac et des Grands Causses.
(1 Parcours Accro-roc ou VTT sur 7 et 10 jours, les 2 sur 20 jours).



Autres activités en lien avec le thème

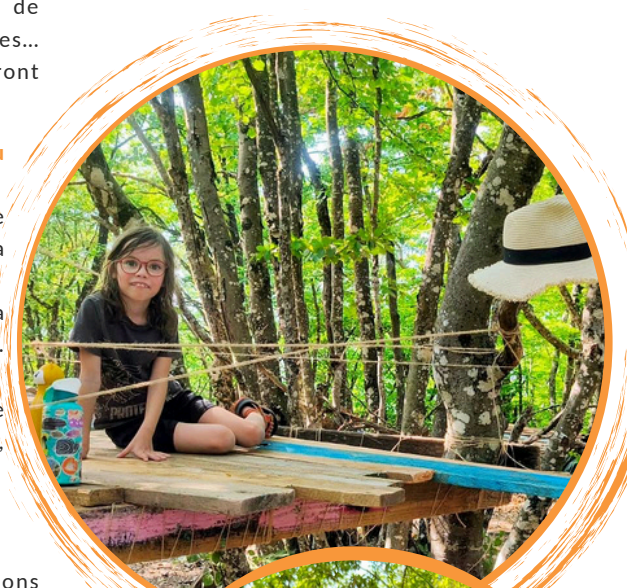
- **Grands jeux**, grillades, anniversaire, veillées.
- **Baignade à la piscine du centre**
- **Une nuit en bivouac** dans les cabanes (si possible)
- **Visite** : Caves de Roquefort ou visite de la Cité Templière de la Couvertorade, (1 visite sur 7 et 10 jours, 2 sur 20 jours).



HAMEAU DE MOULÈS
BUNGALOW-TOILE

Observations : Toutes les activités sportives de pleine nature sont encadrées par des moniteurs diplômés.

- Effectif de 24 à 32 jeunes,
- 1 animateur pour 8 enfants.



TARIFS 2027

7 jours 594 €

- Du 26/07 au 01/08
- Du 20 au 26/08

10 jours 801 €

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

20 jours 1 578 €

- Du 06 au 25/07
- Du 01 au 20/08



MAISON FAMILIALE "RELAIS VALRANCE"

Patrie de l'enfant sauvage, **Saint Sernin-sur-Rance**, situé à 30 km de Saint-Affrique dans le **Sud Aveyron**, est un village très typique qui a conservé son aspect médiéval. A quelques pas du bourg, la maison familiale est un centre de très bon confort, implanté à flanc de colline, au milieu de prairies et de forêts.

Cette structure bénéficie d'un domaine de plusieurs hectares. Les enfants seront hébergés dans un bâtiment entièrement rénové.

Hébergement

- Capacité d'accueil de 170 lits dont 90 réservés au CLUB ALADIN. Agrément PMI (Protection maternelle Infantile) pour 63 enfants de moins de 6 ans. Accueil possible d'enfants à mobilité réduite.

Bâtiment « la Vallée »

- 9 chambres de 6 lits équipées de sanitaires complets (lavabos, douches, WC)
- 4 chambres pour l'encadrement
- 1 infirmerie

Bâtiment « Les Causses »

- 10 chambres de 4 lits avec sanitaires privatifs

A proximité

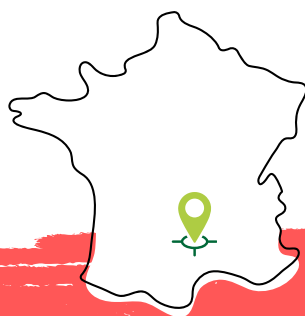
- Viaduc de Millau : 24 km
- Gorges du Tarn : 20 km
- Caves de Roquefort : 28 km
- Châteaux des Seigneurs du Rouergue (20 à 30 km)

Equipements

- 2 salles d'activités
- 1 foyer équipé d'une sono
- 1 amphithéâtre de 170 places avec écran géant
- 1 gymnase de 1200 m² entièrement équipé
- 1 terrain de foot
- 2 chapiteaux de cirque (équipés de tout le matériel)
- 1 ferme-école avec daims, poules, lapins
- Parc de 40 VTT, ping-pong, baby-foot
- 1 centre équestre avec carrière, box, piquet de poneys et chevaux

Restauration

- Salle à manger de 100 couverts,
- Service à table pour les 4-7 ans, self-service pour les 8-12 ans
- Tables de 4 à 6 enfants 1 animateur par table
- Cuisine familiale soignée, fabriquée sur place
- Prise en compte des allergies alimentaires et des régimes particuliers (végétarien)





DURANT LEUR SÉJOUR, LES ENFANTS VONT VIVRE LES APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR DEVENIR ECUYER DANS UN PREMIER TEMPS, PUIS CHEVALIER : SAVOIR MONTER À CHEVAL, FABRIQUER SES ARMES ET PEINDRE SON ÉCU, ... ET BIEN SÛR RESPECTER LE CODE D'HONNEUR DES CHEVALIERS. GRÂCE À DES ATELIERS ET À UN LIEN RÉGULIER ENTRE L'ACTIVITÉ ÉQUESTRE ET LE MOYEN-ÂGE, LES ENFANTS VONT VIVRE UNE VÉRITABLE AVENTURE MÉDIÉVALE ET SERONT ADOUBÉS CHEVALIER À LA FIN DE CE SÉJOUR HORS DU COMMUN.



RELAIS VALRANCE
(OU CENTRE ÉQUIVALENT
SUD-AVEYRON)

Observations : Les séances d'équitation sont encadrées par une monitrice brevetée d'État. En fin de séjour les enfants seront adoubés et se verront remettre un diplôme de Chevalier.

- Séjour en petit groupe de 12 à 24 enfants,
- 1 animateur pour 8 enfants.



Activités équestres : (4 séances sur 10 jours)

Les groupes d'équitation seront constitués en fonction de l'âge et des aptitudes équestres des enfants

- **Equitation** : les enfants organisés en groupes de niveaux (débutant ou initiés) apprennent dans le manège ou en carrière les techniques nécessaires (contrôle de la vitesse, des allures, de la direction, de l'équilibre).
- **Randonnées à poney** : découverte de la randonnée nature sur les chemins forestiers.
- **La Grande Croisade** : Randonnée équestre costumée



Ateliers de Vie Médiévale : (5 à 6 ateliers)

- **Atelier Cuir** : Fabrication d'une bourse en cuir.
- **Atelier Enluminure** : Création ou reproduction sur modèles proposés, d'une Lettrine Poney au crayon et remplissage à la gouache, sur papier à aquarelle.
- **Atelier Héraldique et fabrication d'un bouclier médiéval** : Chaque enfant choisira ses armoiries personnelles et peindra son écu d'arme.
- **Fabrication d'une épée en bois** : Assembler son épée et la décorer de cuir et de clous de tapissier.
- **Atelier Troubadours et saltimbanques** : Préparation du grand banquet médiéval en fin de séjour – Jonglerie, équilibre, pyramide.
- **Tournoi** : Costumé, chaque enfant se verra adoubé Chevalier au terme du tournoi.



Autres activités

- **Grands jeux** dans la prairie et sports collectifs
- **Baignade à la piscine** de Saint-Sernin-Sur-Rance
- **1 Visite sur 10 jours** : Caves de Roquefort ou La Cité Templière de La Couvertorade ou Château médiéval de Montaigut
- **Veillées, boum et anniversaires**



TARIFS 2027

10 jours 990€

- Du 06 au 15/07
- Du 01 au 10/08



CAMPING "LA BELLE ÉTOILE"



C'est à quelques kilomètres de **Millau**, au coeur du pays des Grands Causses, que vous accueille le camping la Belle Étoile. Havre de tranquillité niché sur les rives du Tarn, ce camping respire les grands espaces. Ici, chaque réveil est un émerveillement tant la nature est belle. Les emplacements sont en effet ouverts sur les majestueux paysages du **Sud Aveyron**.

Hébergement

- Camping 3 étoiles. Capacité d'accueil : 75 emplacements de 150 à 300 m²
- Tentes dômes de 2 chambres (1 jeune dans chaque chambre) + espace central de rangement pour les valises et sacs à dos.
- Environnement : Parc arboré de 400 arbres bordé par la rivière Le Tarn.
- Matériel : Matelas pneumatique + oreillers fournis (sac de couchage + taie d'oreillers amenés par les jeunes).

A proximité

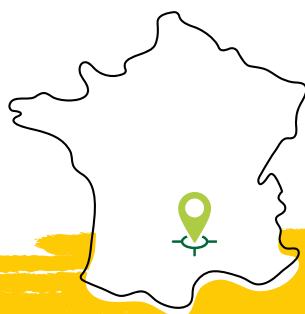
- Viaduc de Millau : 24 km
- Gorges du Tarn : 20 km
- Caves de Roquefort : 28 km
- Au coeur du Parc Naturel Régional des Grands Causses

Equipements

- Accès WIFI
- Plage privée attenante au camping
- Terrains de pétanque, de volley, tables de ping-pong, panneau de basket, baby-foot
- Snack
- Service animation du camping : tournois sportifs, soirées thématiques : feu de camp, jeux, grillades ou plancha.

Restauration

- Les menus et les repas sont préparés par les jeunes et l'équipe d'animation,
- Des groupes seront mis en place pour l'organisation des différents moments de vie quotidienne collective (courses, repas, vaisselle ...)
- Prise en compte des régimes alimentaires et des régimes particuliers (végétarien)
- Tente Cuisine équipée
- Barnum de 60m² pour les activités et la restauration (tables et bancs)



TRANSPORT : TGV (Gare de Montpellier) + CAR

Camping "La Belle Etoile"
1 Chemin des Prades
12520 AGUESSAC



MILLAU, TERRES D'AVENTURES

13-17ANS

UN SÉJOUR EXCEPTIONNEL, RYTHMÉ PAR DES ACTIVITÉS SPORTIVES À SENSATION ! DANS LES AIRS, SUR TERRE, SUSPENDU OU ACCROCHÉ, L'AVENTURE TE TEND LES BRAS AU PAYS DES GRANDS CAUSSES !



Activités sportives

- **Le Vallon des Tyroliennes** : Ponts de singe, ponts indiens, pont népalais, une slack et surtout des tyroliennes ! de plus en plus grandes de 40 mètres jusqu'à 400 mètres !
- **Descente en Canoë** : Falaises majestueuses de part et d'autre de la rivière, arrêts baignade et bains de soleil : un parcours rafraîchissant dans une ambiance de camaraderie garantie !
- **Rappel Géant** : Au coeur d'un site spectaculaire offrant de multiples rappels, chacun gère sa vitesse en toute sécurité. Après une initiation pour s'approprier matériel et technique des rappels de 90 à 120mètres
- **Vol en biplace parapente** : avec un moniteur diplômé, initiation au pilotage du parapente en double commandes (si les conditions le permettent) depuis le site de la Puncho avec une vue imprenable sur le Viaduc de Millau et remise d'un diplôme d'initiation !
- **Paddle Mégacraft** : Sur cette planche, ancêtre du surf Hawaïen, 8 à 10 jeunes se propulsent avec une grande pagaie : Joutes nautiques, courses de vitesse et bains rafraîchissants garantis !
- **Rando VTT** : Encadrés par un moniteur VTT diplômé, les jeunes partent à la découverte des Causses désertiques et des Gorges du Tarn : Sublime, grandiose, apaisant !



Autres activités

- **Baignade** en rivière,
- **Shopping** à Millau,
- **Veillées** grillades, Défi Fou, Fureur, soirée Casino, matchs d'impros, bous et anniversaires..

Observations :

Un séjour où les jeunes gagneront en autonomie : participation aux menus, à la confection des repas, aux tâches quotidiennes (vaisselle, ...) par groupe et toujours dans la bonne humeur !

- Les activités physiques de pleine nature sont encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat dans ces disciplines,
- Pour le vol en parapente, un certificat médical est obligatoire ainsi qu'une autorisation parentale,
- Le pass-nautique est obligatoire.



TENTES DÔMES
CAMPING
LA BELLE ÉTOILE



TARIFS 2027

10 jours 990 €

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

CENTRE DE LEUCATE

Dans l'**Aude**, situé tout au long de 17 km de plages méditerranéennes, adossé au massif des Corbières, le site de Leucate est unique. Cette ancienne île est devenue une authentique presqu'île, gardienne des traditions, un concentré de Languedoc... Perché sur la falaise, au-dessus de Leucate Village, surplombant à la fois la mer et l'étang, le Centre de Leucate offre aux enfants d'excellentes conditions de confort. Ce centre entièrement clos et équipé d'un portail automatique est composé de trois bâtiments répartis sur un magnifique terrain de 6 hectares. Un portail à l'arrière du centre donne sur un petit sentier qui conduit les enfants à la plage en 5 minutes... Juste en face du poste de surveillance !

Hébergement "en dur"

- Capacité d'accueil de 150 lits enfants.
- Agrément PMI (Protection maternelle Infantile) pour 40 enfants de moins de 6 ans.
- Accueil possible d'enfants à mobilité réduite.

Bâtiment «Le Bateau»

- 14 chambres de 6 lits (+8 pour l'encadrement)
- Sanitaires collectifs avec cabines de douches individuelles
- 2 infirmeries

Bâtiment «Le Phare»

- 12 chambres de 5 à 6 lits (+5 pour l'encadrement)
- Sanitaires collectifs avec cabines de douches individuelles

Hébergement "bungalow-toile"

- Installé dans le parc et constitué de tentes Trigano (comprenant 2 chambres de 4 lits chacuns).
- Les sanitaires (lavabos, douches, WC) sont en dur.
- Les repas seront pris sous un chapiteau "salle à manger".

Equipements

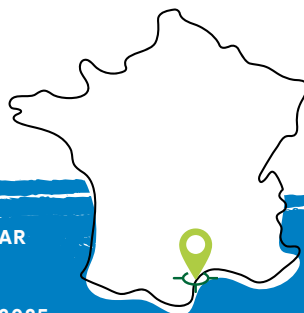
- 6 salles d'activités
- 1 atelier de céramique équipé
- 1 salle de spectacle de 200 m²
- 2 aires de jeux aménagées
- 1 city-stade (terrain de foot et volley)
- 1 plateforme-cabane « le repère des pirates » avec voilier échoué
- 1 jardin bio-méditerranéen
- 1 mare pédagogique

Restauration

- Service à table
- 2 salles à manger (de 80 et 60 couverts)
- 1 salle à manger PMI (moins de 6 ans)
- 1 salle à manger de 30 couverts,
- Tables de 4 à 6 enfants 1 animateur par table
- Cuisine familiale soignée, fabriquée sur place
- Prise en compte des allergies alimentaires et des régimes particuliers (végétarien)

A proximité

- La Cité de Carcassonne : 80 km
- Réserve Africaine de Sigean : 16km



TRANSPORT : TGV (Gare de Narbonne ou Leucate) + CAR

Agrément DDJS : 112021006

Avis favorable de la Commission de Sécurité : Janvier 2025

Centre de vacances de Leucate
Lieu-dit Saint-Pierre
11370 LEUCATE



URASHIMA LE PETIT PÊCHEUR

04-08 ANS

UN JOUR, UN JEUNE PÊCHEUR APPELÉ URASHIMA FUT PRIS DANS UNE TEMPÊTE ET FIT NAUFRAGE. C'EST ALORS QU'UNE TRÈS BELLE SIRÈNE APPARUT ET LE GUIDA JUSQU'AU PALAIS DE LA MER... À PARTIR DE CETTE LÉGENDE JAPONAISE, NOUS PROPOSONS AUX ENFANTS DE VIVRE UN SÉJOUR OÙ LE CONTE, L'ART PLASTIQUE, ET LE THÉÂTRE VONT SE CONJUGUER DANS LA CRÉATION D'UN SPECTACLE AUX MILLE COULEURS...



CENTRE DE LEUCATE



Découverte de l'environnement marin

Comment les enfants découvrent la mer et l'univers d'Urashima...

- Pêche à l'épuisette et identification des prises,
- Collecte de coquillages sur la plage,
- Observation des oiseaux du littoral (avec un intervenant de la Ligue de Protection des oiseaux). Les enfants iront à la rencontre des oiseaux migrateurs et sédentaires qu'ils observeront à la longue vue et à la jumelle. Ils découvriront le milieu littoral : le bord de mer, l'étang et la garrigue.



Ateliers de céramique et d'arts plastiques

...construisent le palais de la mer pour plaire à la jolie sirène...

- Atelier de céramique, modelage de l'argile et émaillage (8 séances sur 20 jours, 4 sur 10 jours et 3 sur 7 jours),
- Fabrication des costumes, masques et décors,
- Fabrication et décoration de cerfs-volants.



Théâtre et répétitions

...et préparent un beau spectacle pour tenter de la faire revenir...

- Répétition d'un spectacle et organisation de la Grande Fête de la Mer.



Autres activités

- Leucate Aventure, un parcours acrobatique pour les enfants de 04 à 08 ans : ponts de singe, tyrolienne, filets, lianes volantes ! (LPO ou Parcours Aventure sur 7 et 10 jours, les 2 activités sur 20 jours)
- Promenades dans la garrigue et jeux d'éveil des sens,
- Grands jeux sur la plage et châteaux de sable, jeux de billes,
- Veillées « à la belle étoile » : contes et légendes de la mer, boum et anniversaires.

Observations : Les groupes des plus jeunes et des plus grands sont bien distincts. Nous serons très attentifs à ce que le rythme des plus petits soient respecté (sieste, lever, coucher),

- Séjour en petit groupe de 12 à 24 enfants,
- Encadrement renforcé (1 animateur pour 6 enfants)



TARIFS 2027

7 jours 650€

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 861€

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

20 jours 1 659 €

- Du 06 au 25/07
- Du 01 au 20/08



AU COEUR DE LA RÉSERVE AFRICAINE DE SIGEAN

06-12 ANS

CONSTRUIT EN PARTENARIAT AVEC L'ÉQUIPE DE LA RÉSERVE AFRICAINE, CE SÉJOUR VA TE PROPOSER UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ! VÉRITABLE IMMERSION AU COEUR D'UN ZOO EXCEPTIONNEL, QUI TE PERMETTRA DE DÉCOUVRIR LES NOMBREUSES ESPÈCES AFRICAINES ET LOCALES, MAIS ÉGALEMENT LES DIFFÉRENTS MÉTIERS DES PERSONNES QUI S'EN OCCUPENT ET FONT VIVRE CE SITE.



Activités au coeur de la réserve africaine:
(2 jours ½ sur 10 jours, 2 sur 7 jours)

JOUR 1 : DÉCOUVERTE DES PARCS DE LA BROUSSE ET DE LA SAVANE AFRICAINE

- Une visite en minibus d'environ 1h avec un guide (le matin)
- Parcours pédestre de 2h avec un guide/groupe (l'après-midi)
(Buffles, Gnous, Zèbres, Ours du Tibet, Lions, Rhinocéros ...)

JOUR 2 : ACCOMPAGNÉS PAR L'ANIMATRICE PÉDAGOGIQUE DE LA RÉSERVE

- Atelier «sur la piste de l'animal secret» : ce jeu de piste te conduira à mener une enquête et à découvrir la vérité qui se cache derrière les traces que les animaux ont laissés.
- Atelier «l'Afrique éveille vos sens» avec animateur scientifique : un atelier animé spécialement pour les groupes d'enfants d'âges variés, permettant de découvrir les animaux d'Afrique au travers de la manipulation (cornes, crâne, plumes, oeufs, empreintes, mues,...)

JOUR 3 - ½ JOURNÉE ACCOMPAGNÉS PAR L'ANIMATRICE PÉDAGOGIQUE DE LA RÉSERVE

- Atelier «Qui es-tu Chimpanzé ?» avec animateur scientifique : un atelier qui vous fera découvrir toutes les facettes de notre plus proche cousin, le Chimpanzé.



Autres activités

- **Observation des oiseaux du littoral.** Les enfants iront à la rencontre des oiseaux migrateurs et sédentaires qu'ils observeront à la longue vue et à la jumelle. Ils découvriront le milieu littoral : le bord de mer, l'étang et la garrigue.
- Promenades dans la garrigue et jeux d'éveil des sens,
- Jeux sportifs Les Olympiades de Leucate,
- **Grands jeux et baignade** à la plage surveillée de Leucate,
- **Veillées « à la belle étoile »** : contes et légendes de la mer, boum, et anniversaires.



CENTRE DE LEUCATE

Observations :

- Séjour en petit groupe de 12 à 24 enfants,
- Encadrement renforcé (1 animateur pour 8 enfants)



TARIFS 2027

7 jours 729 €

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 969 €

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08



NÉMO LE POISSON-CLOWN S'EST APPROCHÉ DES CÔTES DE LEUCATE ! NOUS PROPOSONS AUX ENFANTS DE NOUS REJOINDRE AU BORD DE LA MÉDITERRANÉE ET DE SE LANCER À SA RECHERCHE À L'OCCASION DE BALADES AQUATIQUES, OU D'EXCURSIONS PALMÉES !



CENTRE DE LEUCATE



Activités palmes, masque, tuba : le «Snorkeling»

(6 séances sur 20 jours, 3 sur 7 et 10 jours)

- **Découverte de la vision sous-marine** : d'abord avec des lunettes de natation puis avec un masque, les enfants partiront à la recherche de Némé, de son lieu de vie et de ses amis.
- **La nage avec palme** : en complément de la natation traditionnelle, et en évoluant très facilement dans l'eau par le biais de petits jeux : slaloms, course de nage indienne.. les enfants progresseront chacun à leur rythme.
- **Découverte de la respiration sous-marine** : apprendre à souffler et à respirer dans le tuba, toujours par le biais de petits jeux en toute sécurité.



Découverte de l'environnement du milieu marin

- **Pêche à l'épuisette**, observation et identification des prises,
- **Observation des oiseaux de mer** à la jumelle depuis le plateau,
- **Parcours-Aventure de Port Leucate** : Afin de s'initier à l'abordage, les enfants devront franchir sur tout un parcours adapté à leur âge, un pont de singe, un grand filet suspendu, des lianes de tarzan, une tyrolienne et un pont suspendu !
- **Observation des oiseaux du littoral** (avec un intervenant de la Ligue de Protection des oiseaux). Les enfants iront à la rencontre des oiseaux migrateurs et sédentaires qu'ils observeront à la longue vue et à la jumelle. Ils découvriront le milieu littoral : le bord de mer, l'étang et la garrigue. (LPO ou Parcours Aventure sur 7 et 10 jours, les 2 activités sur 20 jours)



Ateliers de céramique et d'arts plastiques

(4 ateliers sur 20 jours, 2 sur 10 et 7 jours)

- **Atelier de céramique**, modelage de l'argile et émaillage
- **Fabrication et décoration de cerfs-volants.**



Autres activités

- **Promenades** dans la garrigue et jeux d'éveil des sens,
- **Grands jeux** sur la plage et châteaux de sable, jeux de billes,
- **Veillées « à la belle étoile »** : contes et légendes de la mer, boum, et anniversaires.

Observations : L'activité PMT (Palmes Masque Tuba) est encadrée par un moniteur niveau Initiateur EC1 (encadrant confirmé de niveau 1). Pour cette activité, le pass-nautique est obligatoire

- **Séjour en petit groupe de 12 à 24 enfants,**
- **Encadrement renforcé (1 animateur pour 8 enfants)**



TARIFS 2027

7 jours 728€

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 935€

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

20 jours 1 845€

- Du 06 au 25/07
- Du 01 au 20/08



LA COMPAGNIE CIRCUS PREND LE LARGE

08-12 ANS

CE SÉJOUR INVITE LES PLUS JEUNES À ENTRER DANS L'UNIVERS DU CIRQUE ET À PROFITER DE L'ENVIRONNEMENT MARIN DU CENTRE DE LEUCATE. ÉQUILIBRE, JONGLERIE, MAGIE, EXPRESSION... CHAQUE ENFANT S'ESSAIE AUX ARTS DU CIRQUE PUIS PART À LA RENCONTRE DU MILIEU MARIN : PÊCHE À L'ÉPUISETTE, OBSERVATION DES OISEAUX, ET INITIATION À LA VOILE. LE TOUT DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE ET FESTIVE.



CENTRE DE LEUCATE



Découverte des arts du cirque (4 séances avec un animateur spécialisé + 1 spectacle)

- Équilibre : sur boule, rola-bola, fil, gogo-cycle,
- Jonglerie : assiettes chinoise, balles, foulards, diabolos,
- Acrobatie : trampoline, charivaris, pyramide,
- Magie : cordes, foulards, pièces..
- Expression : clown, Monsieur Loyal,
- Fabrication de décors et de costumes.



Découverte de l'environnement du milieu marin

- Pêche à l'épuisette, observation et identification des prises,
- Collecte de coquillages sur la plage,
- Randonnée sur le plateau Leucatois, classée zone "Natura 2000" et observation des oiseaux du littoral. Les enfants iront à la rencontre des oiseaux migrateurs et sédentaires qu'ils observeront à la longue vue et à la jumelle. Ils découvriront le milieu littoral : le bord de mer, l'étang et la garrigue.



Activités nautiques

- Stage d'initiation à la voile sur « Funboat » : les enfants apprendront à diriger leur bateau, le faire avancer, à exécuter un parcours travers au vent et un virement de bord, (2 séances sur 10 jours)
- Fabrication et décoration de cerfs-volants.
- Initiation au matelotage sur le « voilier échoué » : noeuds d'amarrage, d'assemblage et d'arrêts n'auront plus de secrets pour les enfants. Réalisation d'une planche de matelotage.



Autres activités

- Grands jeux sur la plage et châteaux de sable, jeux de billes,
- Veillées « à la belle étoile » : contes et légendes de la mer, boum, et anniversaires.

Observations : Pour l'activité voile, le pass-nautique est obligatoire.

- Effectif de 12 à 24 enfants,
- 1 animateur pour 8 enfants



TARIFS 2027

10 jours 969€

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08



ECO-HÉROS DE LA VIE MARINE

08-13 ANS

PARS À LA DÉCOUVERTE DES PEUPLES DE LA MER ET APPRENDS À MIEUX COMPRENDRE ET PROTÉGER LE MONDE MARIN ! LES ENFANTS DÉCOUVRIRONT LA BIODIVERSITÉ MARINE, LES ENJEUX DE SA PRÉSERVATION ET L'ÉQUILIBRE FRAGILE ENTRE L'HOMME ET LA NATURE. UN SÉJOUR POUR REGARDER ET VIVRE LA MER AUTREMENT, AVEC CURIOSITÉ, RESPECT ET ESPOIR POUR L'AVENIR.



CENTRE DE LEUCATE



Activités nautiques

- **Stage d'Initiation à la voile sur « Funboat »** : les enfants apprendront à diriger leur bateau, le faire avancer, à exécuter un parcours travers au vent et un virement de bord, (2 séances sur 10 jours)



Découverte et protection du milieu marin

- **Observation des oiseaux du littoral** (avec un intervenant de la Ligue de Protection des oiseaux). Les enfants iront à la rencontre des oiseaux migrateurs et sédentaires qu'ils observeront à la longue vue et à la jumelle. Ils découvriront le milieu littoral : le bord de mer, l'étang et la garrigue.

- **Journée à l'aquarium** : les enfants partiront à la découverte des milieux marins lors d'une **visite guidée** de l'aquarium ONIRIA. Cette visite insolite mettra en lumière la richesse de l'écosystème de la mer, son équilibre et sa biodiversité, grâce à l'intervention d'un intervenant pédagogique de l'aquarium. **Atelier "Les mystère sous la mer"** : plongez dans une enquête onirique... Une espèce parmi les plus menacées qui disparaît ; des causes diverses, un lieu à trouver.. Menez l'enquête en groupe avec des indices sous forme d'énigmes. Une mission captivante au cœur du monde sous-marin. Cet atelier sensibilisera les enfants à la protection du monde marin en identifiant les menaces pour sa survie.

- **Randonnée palmée** : équipé de palmes, d'un masque et d'un tuba, pars explorer les fonds marins de Leucate avec un moniteur de plongée. Poissons, rochers et petits trésors cachés : une sortie pour découvrir la vie sous la surface !



Autres activités

- **Pêche à pied**,
- **Promenades** dans la garrigue et jeux d'éveil des sens,
- **Grands jeux** sur la plage et châteaux de sable, jeux de billes,
- **Veillées « à la belle étoile »** : contes et légendes de la mer, bouillottes, anniversaires.



TARIFS 2027

10 jours 969€

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08



RÊVES DE MER

08-13 ANS

TU RÊVES DE VACANCES À LA MER ... UNE RÉGATE EN VOILIER, LA DÉCOUVERTE DE NOUVELLES SENSATIONS EN CHAR À VOILE, MAIS AUSSI LA PLAGE, LES CERFS-VOLANTS, LES GRANDS JEUX ET LES COPAINS ... CE SÉJOUR EST FAIT POUR TOI !



CENTRE DE LEUCATE



Activités nautiques

- **Stage d'Initiation à la voile sur « Funboat »** : les enfants apprendront à diriger leur bateau, le faire avancer, à exécuter un parcours travers au vent et un virement de bord, (4 séances sur 20 jours, 2 séances sur 7 et 10 jours)
- **Char à voile** : Découvrir le plaisir de rouler sur des plage immense et s'orienter en fonction du vent, gérer ses trajectoires et recherche de la vitesse (2 séances sur 20 jours, 1 sur 7 et 10 jours),



Activités « Rêve de mer » (au choix des enfants)

- **Atelier de fabrication de cerfs-volants** : réalisation, concours et démonstration de vols.
- **Atelier initiation au matelotage sur le « voilier échoué »** : les enfants seront initiés aux noeuds marins (matelotage) sur un voilier de 7 mètres solidement ancré au sol et réaliseront une planche de matelotage.



Autres activités

- **Parcours-Aventure de Port Leucate** : Afin de s'initier à l'abordage, les enfants devront franchir sur tout un parcours adapté à leur âge, un pont de singe, un grand filet suspendu, des lianes de tarzan, une tyrolienne et un pont suspendu !
- **Observation des oiseaux du littoral** (avec un intervenant de la Ligue de Protection des oiseaux). Les enfants iront à la rencontre des oiseaux migrateurs et sédentaires qu'ils observeront à la longue vue et à la jumelle. Ils découvriront le milieu littoral : le bord de mer, l'étang et la garrigue. (LPO ou Parcours Aventure sur 7 et 10 jours, les 2 activités sur 20 jours)
- **Baignade** sur la plage surveillée de Leucate, grands jeux, frisbee, beach-volley...,
- **Veillées « à la belle étoile »** : contes et légendes de la mer, boums et anniversaires.

Observations : Pour l'activité voile, le pass-nautique est obligatoire.

- **Séjour en petit groupe de 12 à 24 enfants,**
- **Encadrement renforcé (1 animateur pour 8 enfants)**



TARIFS 2027

7 jours 668 €

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 874€

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

20 jours 1 741€

- Du 06 au 25/07
- Du 01 au 20/08



AVENTURIERS DE L'ÎLE PERDUE

08-13 ANS

CONSTRUIRE SON CAMP, PARTIR À L'AVENTURE ENTRE TERRE ET MER, RELEVER DES DÉFIS, EXPLORER LES CRIQUES DE LEUCATE... NOS JEUNES AVENTURIERS DEVONT FAIRE PREUVE D'INGÉNOSITÉ ET D'ESPRIT D'ÉQUIPE POUR PERCER LES SECRETS DE L'ÎLE ET RETROUVER SON MYSTÉRIEUX TRÉSOR !



CENTRE DE LEUCATE



Activités nautiques

- **Stage d'Initiation à la voile sur « Funboat »** : les enfants apprendront à diriger leur bateau, le faire avancer, à exécuter un parcours travers au vent et un virement de bord, (4 séances sur 20 jours, 2 séances sur 7 et 10 jours)
- **Char à voile** : Découvrir le plaisir de rouler sur des plage immense et s'orienter en fonction du vent, gérer ses trajectoires et recherche de la vitesse (2 séances sur 20 jours, 1 sur 7 et 10 jours),

Observations : Pour l'activité voile, le pass-nautique est obligatoire.

- **Séjour en petit groupe de 12 à 24 enfants,**
- **Encadrement renforcé (1 animateur pour 8 enfants)**



Activités "Missions Robinson et Pirates", au choix des enfants

- **Course d'orientation** : équipés de cartes, de boussoles et de jumelles, les enfants partiront à la recherche d'un trésor !
- **Exploration du plateau et de la presqu'île** : « La crique des requins », « le chemin des pirates », « la falaise aux goélands »... Grand jeu à la recherche du trésor,
- **Initiation au matelotage sur le « voilier échoué »** : noeuds d'amarrage, d'assemblage et d'arrêts n'auront plus de secrets pour les enfants.
- **Atelier de charpenterie marine** : construction d'une barque catalane traditionnelle afin de « s'échapper de leur île » !
- **Pêche à pied** : équipés d'épuisettes et de balances : observation de poissons, crabes, éponges... et remise à l'eau.



Autres activités

- **Parcours-Aventure de Port Leucate** : les enfants devront franchir les obstacles : pont de singe, lianes de tarzan, tyrolienne et pont suspendu !
- **Observation des oiseaux du littoral** (avec un intervenant de la Ligue de Protection des oiseaux). Les enfants iront à la rencontre des oiseaux migrateurs et sédentaires qu'ils observeront à la longue vue et à la jumelle. (LPO ou Parcours Aventure sur 7 et 10 jours, les 2 activités sur 20 jours)
- **Baignade** sur la plage surveillée de Leucate
- **Veillées** « à la belle étoile » : contes et légendes de la mer, bords et anniversaires.



TARIFS 2027

7 jours 668€

- Du 26/07 au 01/08

10 jours 874€

- Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
- Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

20 jours 1 741 €

- Du 06 au 25/07
- Du 01 au 20/08

CAP SUR LA MÉDITERRANÉE !

UNE AVENTURE INOUBLIABLE T'ATTEND LE LONG DU CANAL DU MIDI, CLASSÉ AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ! OBJECTIF : REJOINDRE LA MER À VÉLO, AVEC 20 À 30 KM PAR JOUR AU PROGRAMME, ET DES PAUSES CHOISIES ENSEMBLE POUR DÉCOUVRIR LES TRÉSORS HISTORIQUES DU PARCOURS. POUR FINIR EN BEAUTÉ : 5 JOURS À LEUCATE ENTRE PLAGE, PADDLE ET PARC AQUATIQUE – FOUS RIRES ET DÉTENTE GARANTIS !



12-15 ANS



1ÈRE PARTIE :
ITINÉRAIRE EN CAMPING
SOUS TENTE IGLOO

2ÈME PARTIE :
EN DUR
AU CENTRE DE LEUCATE



Itinéraire : 4 étapes à vélo

- Jour 1 : Installation sur le camping pour la nuit, montage du camp, découverte des vélos et petit essai autour du camping pour la prise en main et les consignes de sécurité.
- Jour 2 : Étape 1 de 26 Km - de Trèbes à Lézignan Corbière
- Jour 3 : Étape 2 de 25 Km - de Lézignan Corbière à Narbonne
- Jour 4 : Étape 3 de 22 Km - de Narbonne à Port-la-Nouvelle
- Jour 5 : Étape 4 de 16 Km - de Port-la-Nouvelle à Leucate
- Jour 6 au Jour 10 : Étape balnéaire à Leucate pour profiter de la plage, de la mer et des activités aquatiques.



Visites possibles, en fonction des envies des jeunes

- Le Pont-Canal du Répudre, le 1er aqueduc navigable en France
- Le Hameau du Somail : son pont, son auberge, sa chapelle, ses magasins et ses bâtiments vieux de 300 ans témoignent de la vie le long de la voie d'eau et de l'activité fluviale foisonnante de l'époque.
- Le Site de Gailhousty est constitué d'une écluse, d'un épanchoir, d'un pont et d'une cale sèche. C'est l'un des sites emblématiques de ce canal.
- Étang de Bages et Réserve de Sainte-Lucie : Le canal de la Robine traverse cette zone préservée au milieu des étangs et de la Réserve Naturelle. Un chemin de halage permet de marcher ou de pédaler dans cette nature préservée.



Activités aquatiques

- Paddle : Une balade en paddle sur la Lagune de Leucate pour se détendre après les kilomètres de vélo effectués les derniers jours.
- Sortie dans un Parc Aquatique : Prépare-toi à faire le plein de sensations fortes ! Toboggans, jeux d'eau, plongeurs, rivière, bouées... Tout est réuni pour des souvenirs de folie !



Autres activités

- Baignade sur la plage de Leucate, grands jeux, frisbee, beach-volley...
- Veillées : sur la plage, Fureur, Défifou, Cluedo, Soirée Casino, Matches d'impro et bien sûr boums et anniversaires !

Observations : Pour ce séjour, le pass-nautique est obligatoire.

- Encadrement renforcé (1 animateur pour 8 enfants)



TARIFS 2027

10 jours 986 €

- Du 06 au 15/07
- Du 01 au 10/08



WAKE RIDERS DE LEUCATE

13-17 ANS

DEVIENS LE ROI DE LA GLISSE SUR LE SPOT UNIQUE DE PORT BARCARÈS, UN LIEU DÉDIÉ AU SKI NAUTIQUE ET AU WAKEBOARD ! DÉBUTANT OU INITIÉ TU POURRAS T'ADONNER À DIFFÉRENTS SPORTS DE GLISSE EN FAISANT LE PLEIN DE SENSATIONS !



CENTRE DE LEUCATE
TENTE DOME



Activités nautiques

- **Stage de wakeboard, ski nautique et kneeboard** : Encadrés par un moniteur breveté d'Etat, équipés d'un casque et d'un gilet de protection/ flottabilité, tu découvriras le plaisir des sports de glisse tractés (6 séances sur 20 jours, 3 séances sur 7 et 10 jours)
- **Paddle** : Pour redécouvrir un moyen de déplacement ludique et sportif sur la Lagune de Leucate (2 séances sur 20 jours, 1 séance sur 7 et 10 jours)



Parc-aquatique (2 sorties du 20 jours, 1 sur 10 jours)

- **Sortie à Aqualand** : Crazy Race, Anaconda, Black Hole, Congo River... Re-découvre les grands classiques d'Aqualand avec toujours autant d'émotion et de plaisir !
- **Sortie au Frenzy WaterPark** : Avec ses 7 toboggans bouées, 2 trappes, une rivière de 300m, une zone de WaterJump, des parcours gonflables, et du Bodyboard/Surf sur une piste dédiée, ce parc offre une expérience aquatique complète mêlant sensations fortes et fun !



Autres activités

- **Atelier de fabrication de Cerfs-Volants** : Les jeunes fabriqueront leurs cerfs-volants en toile de tyvek puis des concours et démonstrations de vols seront organisés sur la plage : que le meilleur gagne !
Le reste du temps est consacré à la pratique d'activités loisirs, au choix des jeunes : sports collectifs, beach-volley, beach-soccer, badminton, pétanque, grands jeux organisés par l'équipe d'animation, plage et farniente..
- **Veillées** : sur la plage, Fureur, Défifou, Cluedo, Soirée Casino, Matches d'impro et bien sûr boums et anniversaires !

Observations : Pour ce séjour, le pass-nautique est obligatoire.
- Encadrement renforcé (1 animateur pour 8 enfants)



TARIFS 2027

7 jours 723€

• Du 26/07 au 01/08

10 jours 920€

• Du 06 au 15/07 et du 16 au 25/07
• Du 01 au 10/08 et du 11 au 20/08

20 jours 1 814€

• Du 06 au 25/07
• Du 01 au 20/08



COMMENT S'INSCRIRE ?



Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30 :

- par mail : contact.client@club-aladin.fr
- par téléphone : 05.65.99.37.75

Vous êtes un particulier ?

Connectez-vous sur notre site internet :
www.club-aladin.fr

- Choisissez votre séjour
- Réservez directement en ligne
- Si vous avez des questions, appelez-nous !

Vous êtes responsable ou un individuel issu d'un comité d'entreprise ?

- Contactez-nous, nous nous adapterons aux procédures établies par votre CE
- Nous pouvons accorder un pourcentage de remise à votre CE
- Nous pouvons prendre des inscriptions au «coup par coup» ou vous réserver des options dans notre planning



Vous recevez en retour une confirmation d'inscription par mail

LES AIDES

Bien que nos tarifs s'efforcent d'être les plus adaptés, profitez des aides existantes

Les Aides Sociales : Les mairies, les services sociaux, les comités d'entreprises allouent parfois des aides aux vacances dans le cadre de leurs programmes d'action sociale. Renseignez-vous auprès de ces organismes.

Les Chèques Vacances : De l'agence Nationale pour les Chèques- Vacances (ANCV), ALTIA CLUB ALADIN figure parmi les organismes habilités à percevoir les chèques vacances. Ceux-ci sont attribués par l'entreprise ou le Comité d'Entreprise grâce à une épargne personnelle bonifiée ou au titre d'une aide aux vacances par un organisme social.

Les CAF : Les Caisses d'Allocation familiales de certains départements ont un système VACAF afin de bénéficier de l'aide aux vacances enfants (AVE). Renseignez-vous auprès de votre caisse départementale. Nous sommes labellisé AVE national.

Le Pass Colo : Aide financière mise en place par l'État pour permettre aux enfants l'année de leurs 11 ans de partir en colonie de vacances (sous conditions de ressources).

Les Bourses JPA : Attribuées par la Confédération Jeunesse au Plein Air, elles sont réservées aux faibles revenus et sont déduites du prix du séjour par notre association.

Paielements échelonnés : Pratique fréquente adoptées par de nombreuses familles : plus tôt l'inscription est faite, plus étalé sera le paiement. N'hésitez pas à nous adresser plusieurs chèques à encaisser à des dates différentes avant le départ de votre enfant.





CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTIONS ET DE PARTICIPATION

Informations : Pour bénéficier des prestations contenues dans nos catalogues, tout participant doit, au préalable, s'acquitter des frais d'adhésion et de dossier qui s'élèvent à 10 €. Pour les collectivités, ces frais d'adhésion et de dossier sont inclus dans le prix du séjour.

Prix :

Le prix du séjour indiqué comprend :

- le séjour en pension complète,
- les frais d'encadrement,
- l'ensemble des activités proposées et le matériel nécessaire à leur réalisation,
- les transports nécessaires à la réalisation des activités,
- l'assurance accident, responsabilité civile, et rapatriement.

Ces tarifs sont forfaitaires pour l'ensemble des séjours.

Les prix sont établis sur la base des tarifs et taux de change en vigueur à la date d'édition du catalogue et peuvent être révisés jusqu'à trente jours avant la date du départ en cas de forte augmentation du coût des transports ou de variations des taux de change (arrêté 83-42/1 du 24 juillet 1983).

Agréments et aides financières : Tous nos séjours sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ce qui permet de bénéficier des aides des Caisses d'Allocation Familiale, de comités d'entreprise, des chèques vacances de l'ANCV.

Réunions : Des réunions sont organisées avant le séjour afin de répondre aux questions des parents et de leur présenter le fonctionnement des séjours.

Modification ou annulation d'un séjour : ALTIA se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout séjour pour lequel les circonstances l'exigeraient ou lorsque le nombre de participants effectivement inscrits serait insuffisant et ce jusqu'à 21 jours avant le départ. Dans ce cas, un séjour équivalent ou le remboursement de l'intégralité des sommes versées sera proposé aux enfants ou aux jeunes effectivement inscrits.

Les centres : Conçus pour les enfants et les jeunes, nos centres respectent les normes sanitaires et de sécurité. Ils sont agréés par les services départementaux, Jeunesse et Sports et répondent à une charte de qualité instituée par nos services. Nos centres sont contrôlés en permanence, par nous-mêmes, par les inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, ainsi que par les représentants des comités d'entreprise et des collectivités avec qui nous travaillons.

Assurance et responsabilité : L'assurance accident et l'assurance responsabilité civile sont comprises dans le prix du séjour, les frais engagés pour cause de maladie ne sont pas couverts.

La responsabilité d'ALTIA n'est pas engagée en cas :

- De perte ou de détérioration des affaires ou vêtements de l'enfant,
- De vol, que ce soit pour le vol d'espèces ou le vol qualifié,
- D'acte de vandalisme, perte ou vol de lunettes, prothèses.

Conditions de voyage : Les voyages s'effectuent en train, autocar ou avion selon les séjours. ALTIA ne saurait en aucun cas être rendu responsable des modifications de voyage de dernier moment imposées par les compagnies de transports. Les voyages sont encadrés par des animateurs (diplômés ou stagiaires) conformément à la réglementation en vigueur. Aucun remboursement n'est effectué si l'enfant ne participe qu'à un seul des deux trajets (aller ou retour) ou si une modification des conditions de transport réservées par la famille a lieu au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Toute modification de transport doit être signalée par courriel au siège de l'association.

Modalités d'inscription : Les inscriptions commencent dès la parution du catalogue ; toute réservation téléphonique ne sera confirmée qu'à réception, sous huitaine, des arrhes.

Chaque réservation doit être accompagnée d'un versement correspondant à 30 % du prix total du séjour afin d'être ferme et définitive, faute de quoi, la place pourra être cédée à un autre participant.

Si l'inscription se fait moins de 30 jours avant le départ, l'intégralité du prix du séjour est exigée.

Les demandes de réservations sont traitées par ordre chronologique.

Les règlements doivent être effectués à l'ordre d'ALTIA par Chèque Bancaire, par virement ou par CB directement sur notre site internet. Le solde doit être versé sans rappel de notre part 30 jours avant le départ du séjour, faute de quoi votre place pourra être cédée à un autre participant sans remboursement.

Les familles susceptibles de bénéficier des bons ou chèques vacances de la Caisse d'Allocations Familiales sont priées d'entreprendre les démarches dès l'inscription et de nous fournir les bons qui viendront en déduction des sommes dues. ALTIA est agréé auprès de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Les Bons Vacances de la Caisse d'Allocations Familiales et les chèques Vacances agréés par l'ANCV sont acceptés comme solde de facturation exclusivement.

L'inscription d'un enfant atteint de trouble de la santé : Si le problème de santé ou le handicap de votre enfant nécessite une attention ou un accompagnement particulier, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter par téléphone afin que nous recherchions ensemble les conditions de mise en œuvre de son accueil. Notre association ALTIA CLUB ALADIN étant signataire de la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap en centres de vacances non spécialisés, nous serons particulièrement attentifs à votre demande.

Dans tous les cas, un courrier spécifique doit nous être adressé.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTIONS ET DE PARTICIPATION

- SUITE

Conditions d'annulation : Toute annulation d'un des participants doit faire l'objet d'une lettre recommandée notifiant le motif de l'annulation. Nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées à l'exception des frais de dossier (10 €) pour les motifs suivants et à l'exclusion de tout autre cas :

- maladie ou accident du participant constatée par un médecin (le certificat devra être envoyé moins de huit jours après la date d'annulation),
- décès du participant ou de l'un des membres de sa proche famille (parents, grands-parents, frères, sœurs),
- licenciement économique de l'un des deux parents.

Si l'enfant ou le jeune doit quitter le Centre pour l'une des trois raisons indiquées ci-dessus, le remboursement se fera au prorata du nombre de jours effectués sur place. Les frais de dossier et de voyage ne seront pas remboursés.

Pour tout autre motif, le calendrier d'annulation est le suivant :

- pour toute annulation intervenant plus de 60 jours avant le début du séjour, seuls les frais de dossier ne seront pas remboursés,
- entre 60 et 21 jours avant le départ, 50 % du prix total du séjour resteront acquis à l'ALTIA,
- entre 21 et 10 jours avant le départ, il sera retenu 80 % du montant total du séjour,
- moins de 10 jours avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué quel qu'en soit le motif. Il en est de même si l'enfant ou le jeune quitte le séjour avant le dernier jour.

En cas de rapatriement disciplinaire, aucun frais du séjour ne sera remboursé.

Fiche sanitaire de liaison et suivi médical :

Elle doit être remplie avec soin et nous être déposée sur votre espace personnel sur notre site internet ou par l'intermédiaire de votre CE. Les parents ou représentants légaux de l'enfant doivent signaler tout ce qui concerne la santé de l'enfant : allergies, régimes alimentaires particuliers, contre indication de médicaments, etc. Si les emplacements prévus dans la fiche sanitaire ne suffisent pas, un courrier doit être joint à la fiche sanitaire de liaison.

L'autorisation d'opérer doit être signée : elle est obligatoire en cas d'intervention chirurgicale. Dès qu'un moindre doute subsiste sur la santé de l'enfant pendant le séjour, il est immédiatement fait appel au médecin. Dans ce cas et bien sûr pour tout transfert à l'hôpital, les parents sont immédiatement informés. ALTIA CLUB ALADIN fera l'avance du paiement des frais médicaux et les parents régleront ces frais à réception du relevé après le séjour.

Consignes de départ : Les consignes de départ indiquent les modes de transport, les dates, les horaires départs/retours, ainsi que les lieux de rendez-vous. Elles seront adressées aux parents par l'association ALTIA CLUB ALADIN via l'espace personnel sur notre site 15 jours avant le départ, sous réserve de communication des horaires par les compagnies de transport.

Ces consignes ne sont adressées qu'aux clients ayant intégralement réglé le séjour. Lors de l'envoi des documents de séjour, le client reçoit une fiche d'appréciation sur laquelle il pourra constater ou faire constater les éventuels manquements aux obligations prévues.

Documents obligatoires : Les documents obligatoires, demandés lors de la réservation du séjour, pour la pratique de certaines activités (certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité, pass-nautique, etc.) devront être déposés sur votre espace personnel sur notre site internet.

Trousseau : Le carnet de voyage de votre enfant, sera disponible 2 à 3 semaines avant le début du séjour, comportant le trousseau, la lettre du directeur et les codes d'accès au blog. Le trousseau-type est également disponible sur notre site internet www.club-aladin.fr. Nous préconisons des vêtements confortables et fonctionnels marqués au nom de l'enfant. Nous déconseillons les vêtements de valeur : aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de dégradation. Lorsque des effets personnels particuliers sont nécessaires (sac de couchage, chaussures de marche, etc.), cette information vous sera précisée dans la lettre du directeur. Les étiquettes bagages, fournies lors des points de regroupement par les animateurs doivent être fixées solidement aux bagages et comporter les renseignements suivants : nom et prénom, ainsi que la destination. Il est prévu une étiquette pour la valise ou le gros sac et une étiquette pour le petit sac à dos que l'enfant gardera avec lui pendant le convoi.

Objets de valeur : ALTIA CLUB ALADIN décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des objets tels que : téléphones portables, appareils photo numériques, lecteurs MP3, consoles de jeux, bijoux, vêtements de valeurs...

Nous précisons que les téléphones portables sont fortement déconseillés pour les enfants de moins de 12 ans.

Argent de poche : Pour les 4/12 ans, l'argent de poche de l'enfant doit être placé dans sa valise, à l'intérieur d'une enveloppe libellée à son nom et prénom, précisant le montant de cette somme.

Le directeur du séjour récupérera les enveloppes à l'arrivée des enfants et la leur remettra à chaque fois qu'ils en auront besoin.

Nous nous chargeons de la gestion de cet argent de poche pour les enfants jusqu'à 12 ans. Au-delà nous leur laissons le choix de nous le confier ou de le garder avec eux. Nous ne sommes pas responsables des pertes ou vols d'argent de poche qui ne nous a pas été confié.

Attitude des participants : Il est demandé à toutes et à tous d'avoir une attitude appropriée au centre de vacances et à la vie en collectivité pendant le séjour, et ce, en toute circonstance. Dans le cas où le directeur du séjour, en accord avec le directeur de l'association, estimerait que, pour un motif grave (attitude incompatible avec la vie en groupe, danger pour les autres participants, vol, consommation de produits illicites ou non autorisés : alcool et drogue), il ne peut plus continuer à prendre la responsabilité d'un enfant, les parents s'engagent à prendre toutes dispositions utiles pour assurer son retour sans délais et à leurs frais.

Utilisation de l'image : L'association ALTIA CLUB ALADIN se réserve le droit d'utiliser les photos et vidéos prises lors de ses séjours pour illustrer ses brochures, ses sites web, les blogs des séjours et ses documents de présentation, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou de son représentant légal par courrier recommandé envoyé au siège de l'association.

Réclamations : Toute réclamation doit être faite par écrit et adressée au Siège Social de ALTIA.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES ACTIVITÉS RELATIVES À L'ORGANISATION ET À LA VENTE DE VOYAGE ET DE SÉJOURS

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les ventes de voyages, de forfaits ou de séjours proposés sur le site, au sens du Code de tourisme. Conformément à l'article R. 211-14 du Code du Tourisme, les extraits suivants sont intégralement reproduits :

Article R211-5.

Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Article R211-6 :

Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3) Les repas fournis ;
- 4) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10 ;
- 10) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

- 11) Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-11, R.211-12, et R.211-13 ci-après ;
- 12) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
- 13) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

- 14) Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-7 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat. Article R211-8 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1) Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2) La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3) Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5) Le nombre de repas fournis ;
- 6) L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7) Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8) Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-10 ci-après ;
- 9) L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxe d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10) Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause le paiement versé effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11) Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12) Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13) La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-6 ci-dessus ;
- 14) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15) Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-dessous ;
- 16) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17) Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18) La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19) L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

- 20) La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R. 211-6.

Article R211-9 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage.

Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R. 211-6, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12 : Dans le cas prévu à l'article L.211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-13 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14e article R.211-6. 63



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS



- en ligne : www.club-aladin.fr



- par téléphone : **05.65.99.37.75** (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30)



- par e-mail : contact.client@club-aladin.fr



- par courrier : **ALTIA CLUB ALADIN**
Le Bourg - 12540 FONDAMENTE



L'association **ALTIA CLUB ALADIN** est une association loi 1901 dont le siège est situé sur la commune de Fondamente dans le Sud-Aveyron. Elle est adhérente à l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme Occitanie) et s'inscrit dans la défense du droit aux vacances pour tous les enfants.
Agrément Jeunesse et Education Populaire n° 12JEP1712020
Immatriculation Atout France: IM012140002

